



Le 24 janvier 2019

**M<sup>e</sup> Adina Georgescu**  
Ligne directe : 514.871.5494  
[acgeorgescu@millerthomson.com](mailto:acgeorgescu@millerthomson.com)

**PAR SDE ET PAR MESSEAGER**

Me Véronique Dubois  
Secrétaire  
RÉGIE DE L'ÉNERGIE  
800, Place Victoria - Bureau 2.55  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**OBJET :** Demande pour obtenir l'autorisation de procéder à un projet d'extension du réseau de Gazifère Inc. (Projet Thurso)  
Dossier de la Régie : R-4075-2018  
Notre dossier : 111216.0103

---

Chère consœur,

La présente fait suite à la lettre de SÉ-AQLPA-GIRAM du 23 janvier 2019 par laquelle ce dernier demandait à la Régie de l'énergie (« **Régie** ») un délai supplémentaire pour le dépôt de ses commentaires écrits dans le cadre du dossier en titre, en attendant la communication, par Gazifère, des fichiers Excel liés aux pièces GI-1, Documents 2 et 2.1 déposées au dossier par Gazifère, en format PDF.

En effet, le même jour, soit le 23 janvier 2019, SÉ-AQLPA-GIRAM a demandé à Gazifère communication de ces fichiers Excel afin de lui permettre de procéder à des simulations en lien avec la rentabilité du projet.

Gazifère est étonnée de cette demande qu'elle considère, tout d'abord, tardive. L'avis aux personnes intéressées annonçant le délai du 23 janvier 2019 pour la communication, par ces personnes, de commentaires écrits est accessible depuis au moins le 19 décembre 2018. SÉ-AQLPA-GIRAM a cependant attendu jusqu'à la date limite de dépôt des commentaires écrits pour formuler cette demande.

Gazifère souligne par ailleurs qu'il s'agit de la première fois qu'une telle demande lui est adressée. En effet, les fichiers Excel reflétant les données de l'analyse financière des projets ne sont transmis qu'à la Régie et ne sont pas autrement accessibles publiquement. Il est donc étonnant que SÉ-AQPLA-GIRAM requiert l'accès à ces fichiers Excel dans le cadre du présent dossier alors que les données qui y sont contenues sont déjà disponibles en format PDF et que, au surplus, la preuve déposée par Gazifère au soutien de sa demande inclut des analyses de sensibilité que l'intervenant peut utiliser pour soumettre ses commentaires.

Gazifère souligne également le fait que les fichiers Excel requis font partie intégrante d'un logiciel plus complexe, élaboré par Enbridge Gas Inc. (« **EG** »), et ne peuvent en être extraits pour en

permettre un usage facile et efficace. La manipulation des données qui y sont contenues pourrait donner lieu à des résultats erronés qui ne seraient donc pas fiables.

Enfin, la communication des fichiers Excel demandés, inclut invariablement la communication du logiciel appartenant à EG, Gazifère ne peut donc consentir à en donner accès à SÉ-AQPLA-GIRAM.

Pour les motifs qui précèdent, Gazifère refuse la communication des fichiers Excel demandés par SÉ-AQLPA-GIRAM.

Veillez agréer, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

MILLER THOMSON sencl

Adina Georgescu

AC/